

Le 22/12/22 M^e LEGRAND Nelly 680 rue de la M-Vie Gidy
Objet : Zone potentiellement inondable.

Je conteste le fait que mon terrain s'y retrouve partiellement.
Je n'ai pas eu d'eau jusqu'à la porte de mon garage.

Non les inondations me sont pas une fatalité. Il est impératif de respecter les ponts ancestraux. Ce qui a été oublié par les mandatines précédentes. La suppression sous la route de Baylay a engendré en partie les problèmes que nous avons rencontrés.

Il est nécessaire de reconstruire ce passage sous la route afin que nous ne retournions pas à nouveau dans un lac.

L'intercommunalité devrait être en mesure d'agir rapidement et nous permettre de retourner à la zone inondable initiale et sortir la commune de Gidy et ses habitants de ce boulzic.

MR

R.P. 